

## **Face au scandale politique du port de Bayonne**

### **Conférence de presse à Pau le 23 juillet devant la préfecture Associations Sepanso 64 et 40, Salmo Tierra, Aappma Oloron, Accob**

#### **Allocution de A.Domenech à la conférence**

Monsieur le Préfet en votre château, loin de l'entre soi de votre administration, veuillez écouter les doléances de cette France périphérique et rurale que vous méprisez tout en feignant de l'ignorer.

Concernant la décisions des tribunaux administratifs enjoignant de faire cesser toutes pêches dans le port de Bayonne, revenons sur votre Requête en interprétation du jugement du TA de PAU en date du 25 juin 2019.

Pour se faire il aurait fallu que la décision comporte une obscurité ou une ambiguïté. ce qui n'est pas le cas en l'espèce.

Votre demande d'interprétation, n'a d'autre motivation que de céder en y mettant les formes au lobbying des pêcheurs amateurs qui souhaiteraient continuer leur braconnage dans le port et ce malgré l'interdiction prescrite.

Cette demande d'interprétation a pour objectif de dénaturer les termes d'un jugement devenu définitif dont vous n'avez pas relevé appel. Vous avez la volonté de remettre en cause l'autorité de la chose jugée. L'interdiction de pêcher dans le port de Bayonne est erga omnes, opposable à tous.

Nous vous rapportons les propos de Pierre STEPHAN vice-président de l'APPA Anglet qui confirme sans ambiguïté le positionnement de vos services

*"Concernant la réouverture de la pêche de plaisance dans le port de Bayonne nous sommes en négociation avec l'administration. Le président de région vient de signer le nouveau règlement portuaire qui n'interdit plus la pêche dans le port et nous attendons les signatures des Préfets (40 et 64)."*

quid des professionnels en négociation pour cesser toute pêche sur l'Adour maritime et fluviale et sur les gaves réunis. Ils n'adhèrent pas à cette démarche où ils servent de paravent alors même qu'ils souhaitent bénéficier d'un accompagnement pour leurs reconversions.

Allons à l'essentiel ! qui bénéficie réellement de l'ouverture de la pêche dans le port de Bayonne ? pas les pêcheurs professionnels qui veulent quitter l'Adour et son estuaire et qui sont conscients de la précarité de leur avenir professionnel dans un monde qui change. Les plaisanciers ? oui pour la marine de pédalo qui aime faire des ronds dans l'eau dans le sanctuaire marin du port, c'est moins dangereux que le grand large et c'est la pêche miraculeuse quasiment assurée à chaque marée. Prédateurs à la petite semaine, viandards au quotidien, ils ne peuvent pas admettre la création d'une réserve pour des espèces marines surpêchées. Nous concernant, depuis longtemps nous ne pêchons plus auprès des barrages ni sur des centaines de kilomètres de rivières mis en réserve pour respecter les frayères.

Le vrai bénéficiaire, c'est le président du conseil portuaire, Mathieu Bergé, le Rastignac du B.A.B. C'est le copain d'Alain Rousset, son parrain en politique et son ambition pour lui même l'invite à caresser dans le sens du poil tous les électors dont celui de la plaisance. Faisant preuve de son autorité, bénéficiaire d'un aura augmenté, il se verrait en bonne place pour une future candidature à la mairie de Bayonne.

Dont acte ; on sacrifie le développement économique, humain, écologique de vallées entières, pour satisfaire l'ego d'un parvenu et les revendications oiseuses de quelques désœuvrés de la plaisance le tout sur fond d'intérêts ligués, de solidarités financières subventionnées sur fonds publics, (ou d'autres clandestines), de complaisances administratives liant les différents acteurs et "organismes de protection".

Ce qu'il faut retenir, de notre combat, c'est notre engagement à offrir un avenir à nos enfants. La préservation de l'environnement et sa restauration impose loin de l'écologie de salon d'être au plus près du terrain. L'eau et sa biodiversité sont des enjeux majeurs. L'état calamiteux des populations de poissons ; l'alose, que nous pêchons peu, la lamproie, que nous ne pêchons pas du tout, le saumon (moins de 200 prises sur l'ensemble du bassin Adour) devrait interpeller les pouvoirs publics dont vous Mr le Préfet !

Il est vrai que le département du 64 où vous ne faites que passer, ressemble de plus en plus à une colonie intérieure avec son lot de passe-droits et de petits et grands arrangements avec la loi, de destruction environnementale (agriculture industrielle dévastatrice en terme d'environnement et de santé, carrières, surpêche, etc.)

Bien à vous !